



La chasse aux immigrés S'INTENSIFIE

Les trente est quelques années durant lesquelles le gouvernement français capitalisait sur la main d'oeuvre maghrébine à bas coût sont désormais les vestiges d'une ère révolue. Aujourd'hui, place aux expulsions musclées.

Par Ahmed Elmidaoui

De nombreux Marocains sans papier ont été reconduits aux frontières. Selon la Cimade, une association de solidarité active avec les migrants, les réfugiés et les demandeurs d'asile, leur nombre s'estimerait à 1.356 personnes au 30 septembre dernier, soit une augmentation de 10% par rapport à la même période l'année précédente. Un chiffre qui devrait doubler d'ici la fin de l'année. Elle attribue cette propension à la récente loi sur l'immigration votée en mai 2011. Un texte très répressif à l'égard de l'im-

migration et dont les principaux décrets d'application ont été publiés dans la foulée au Journal Officiel. Il prolonge l'intervention du juge administratif à cinq jours au lieu de deux, lui permettant ainsi de trancher au vu de l'arrêté préfectoral. Autre mesure importante : la durée de rétention peut aller jusqu'à 45 jours au lieu de 32 jours prévus dans l'ancien texte. Ce délai offre à l'administration la possibilité d'obtenir les laissez-passer consulaires.

En somme, tout a été conçu pour que l'expulsion se fasse sans que le concerné ne passe par un centre de rétention

administrative et puisse s'informer sur ses droits, afin de mieux organiser sa défense. La décision administrative du Préfet doit être exécutée immédiatement et à la lettre. Il faut atteindre à tout prix les objectifs d'expulsions fixés par l'ancien gouvernement de droite à 28.000 reconduites à la frontière, pour l'année en cours. Des objectifs qui n'ont pas été modifiés par l'actuel gouvernement. Il faut donc admettre qu'avec l'ancien ministre de l'Intérieur, Claude Guéant, l'homme le plus proche de Nicolas Sarkozy, qui a toujours vanté ses chiffres records en matière d'expulsions, ou avec son successeur, le socialiste Manuel Walls, le quotidien des clandestins est le même. Il est fait de rafles, de garde à vue et d'humiliations... Sur les neuf premiers mois de l'année en cours, le nombre d'expulsés a enregistré un pic en la matière : 22.400 étrangers ont été renvoyés dans leur pays d'origine contre 21.000 sur une année glissante.

Nostalgie à droite

La droite minoritaire comme la gauche gouvernante se félicitent aujourd'hui de leur politique de chasse aux étrangers. L'ex-ministre de l'Intérieur est parti avec le sentiment du devoir accompli, après avoir réalisé bien plus que l'objectif que lui avait assigné son Président Sarkozy. Son successeur, le ministre socialiste, se dit, quant à lui, «très déterminé» à poursuivre l'action de lutte contre l'immigration clandestine, allant même jusqu'à prétendre que ce sont les citoyens français qui ne veulent pas d'une régularisation globale des sans papiers.

Cette classe politique (gauche et droite), qui se dit agir pour l'intérêt des Français, est malheureusement confrontée aux résultats édifiants du dernier sondage publié par "Le Figaro". Ceux-ci relèvent que 71% des Français sont pour une régularisation de tous les sans papiers qui ont des enfants scolarisés, 14% sont pour la régularisation de tous les sans papiers, 11% ne sont pour aucune régularisation, 4% ne se prononcent pas. Les sondés condamnent, pour la plupart (66%), la restriction du regroupement familial et soutiennent les efforts d'intégration des étrangers avec ou sans-papiers. ■ A.E